

Belle-Ile - Marie-Galante.

Un collectif « Vigile » critique

Le Télégramme du 27 janvier 2009

Tandis que les préparatifs pour l'édition 2009 de la course Belle-Ile-en-Mer - Marie-Galante vont bon train, un collectif baptisé Vigile, dans un communiqué de presse, a transmis la copie d'un courrier daté du 15 décembre critiquant le financement du Comité insulaire Belle-Ile - Marie-Galante.

Cette lettre, adressée au président de la communauté des communes de Belle-Ile (CCBI), avec copie aux diverses collectivités, est signée par 75 personnes, pour la plupart commerçants à Belle-Ile.

« Transparence financière totale »

En résumé, « le collectif (souhaite) que la transparence financière de l'opération soit totale en raison de l'utilisation de fonds publics. En 2007, au moins 250.000 € » auraient été versés au comité « entre la Région Bretagne, le conseil général du Morbihan, et la mairie de Palais ».

La majorité des commerçants signataires « pensent que les retombées économiques de cet événement ne sont pas à la hauteur des (...) fonds publics » versés. Et de conclure sur « un événement certes sympathique mais d'un intérêt économique qui reste à prouver ».

« Les vrais chiffres »

Interrogé, le président du comité, Hervé Bierjon, a remis à plat les chiffres avancés par Françoise Pécot, chargée de la communication du collectif. « En 2007, nous avons obtenu 45.000 € sur le budget du port et 65.000 € du conseil général. Soit 110.000 €,



La première édition de la course Belle-Ile - Marie-Galante avait drainé de nombreux visiteurs. La seconde édition, qui se déroulera du 28 mars au 5 avril, est prometteuse en terme de fréquentation : il est d'ores et déjà difficile de trouver une chambre. (Photo archives Eugène Le Droff - 2007)

et non 250.000 €, et rien de la Région. Les chiffres sont vérifiables. Le complément émanait de particuliers et d'entreprises privées ».

Quant aux retombées directes, « elles ont couvert les fonds publics attribués, comme par exemple les nuitées. Et indirectes, par l'impact de l'image de Belle-Ile et la couverture médiatique de l'événement ».

Et d'Hervé Bierjon de préciser : « Les dotations pour ce second Trophée seront moindres face à la réalité financière des collectivités qui, comme le comité, poursuivent une gestion prudente ».

« Le savoir-faire insulaire »

Pour le président de la CCBI et maire de Palais, Frédéric Le Gars, « l'événement de la seconde cour-

se Belle-Ile - Marie Galante ouvre en avance la saison touristique 2009. Il diffuse une image positive du savoir-faire insulaire. Le conseil municipal a accordé 45.000 € au comité : cette subvention est subordonnée à la production de factures et garantie par une convention. La course Belle-Ile - Marie-Galante édition 2009 renforce le caractère nautique du port et son savoir-faire, et demeure avant tout une invitation à la fête ».

Cette seconde édition de la course Belle-Ile - Marie-Galante, qui se déroulera du 28 mars au 5 avril, s'annonce prometteuse en visiteurs : il est déjà difficile de trouver une chambre ; c'est même impossible pour les trois derniers jours de la semaine de festivités programmée.

Déjà onze skippers préinscrits ou inscrits

Onze skippers sont déjà inscrits, ou préinscrits, pour participer à la seconde édition de la course Belle-Ile - Marie-Galante : Thierry Chabagny, sur « Suzuki Automobiles » ; Eric Drouglazet, sur « Luisina » ; François Gabart, sur « Espoir Région Bretagne » ; Adrien Hardy, sur « Agir Recouvrement » ; Isabelle Joschke, sur « Synergie » ; Yannig Livory, sur « Cint 56 » ; Gildas Morvan, sur « Cercle vert » ; Laurent Pellecier, sur « NC » ; Erwan Tabarly, sur « Athema » ; Louis-Maurice Tannyères, sur « Nanni Diesel » ; Gérard Véniard, sur « Macif ».